# Partenariats scolaires

publié le 04/10/2011

## BO n° 30 du 25 août 2011 sur l'encadrement de la mobilité européenne et internationale au collège et au lycée.

*Descriptif :*

La circulaire n° 2011-116 du 3 août 2011 a pour objet d'encourager le développement de la mobilité à des fins d'apprentissage (dite « mobilité apprenante ») et accompagnée dans le cadre des partenariats scolaires.

La circulaire n° 2011-116 du 3 août 2011 a pour objet d'encourager le développement de la mobilité à des fins d'apprentissage (dite « mobilité apprenante ») et accompagnée dans le cadre des partenariats scolaires.

Les points suivants sont développés :

- le partenariat scolaire : les cadres de ce partenariat, la nouvelle procédure de l'appariement, la reconnaissance des apports de la mobilité...
- la mise en oeuvre de la mobilité : mobilité physique, mobilité virtuelle, l'organisation pédagogique...

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.